



COMITE REGIONAL DE NORMANDIE DE TIR A L'ARC

ASSEMBLEE GENERALE - Dimanche 26 février 2023

CROUS de CAEN – Salle Armel
114 Rue Lebisey – 14000 Caen

ORDRE DU JOUR

14h00 : Ouverture de l'Assemblée Générale

Appel des clubs (Président ou délégué de club avec pouvoir)
Mot de la Présidente
Rapport moral et d'activité
Rapport financier
Quitus au trésorier
Tarif des cotisations pour la saison 2023-2024
Présentation du Budget Prévisionnel
Election d'un membre au comité directeur
Election des délégué(e)s représentant le Comité à l'AG de la FFTA
Questions diverses
Clôture de l'Assemblée Générale

RAPPEL : La présence du président de club (ou de son représentant licencié au club) est obligatoire pour l'organisation d'une compétition (Art 8 des RI).